

Ravilloles

Un collectif dit non à la destruction du barrage, « richesse locale la plus précieuse »

Ce mardi 28 juillet, le collectif "Pour que vive le Lizon" s'est réuni pour s'opposer au projet de démolition du barrage de Ravilloles, dont la construction remonte au début du XX^e siècle.

« **L**e nombre de personnes présentes ce matin, c'est inespéré ! », s'est d'emblée réjoui Jean Écuyer, maire de Coteaux-du-Lizon. Ce mardi 28 juillet, sur le site du barrage de Ravilloles, ils étaient en effet plus d'une centaine à avoir répondu à l'appel du collectif "Pour que vive le Lizon", qui s'oppose à la destruction de l'ouvrage.

Au mois de janvier dernier, un protocole a été signé entre la commune de Ravilloles, EDF qui est propriétaire du barrage, le particulier qui en exploite la turbine et le Parc naturel régional du haut Jura (PNR) qui exerce la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). L'accord a acté la vente du barrage et « sa déconstruction à moyen terme », selon un arrêté du 27 juillet portant sur un abaissement du barrage.

La stabilité de l'ouvrage en question

Pour bien comprendre, il faut un peu remonter le temps. En 2015, le barrage a été classé, au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques. Mais une étude de stabilité établie par EDF n'a pas permis de confirmer sa stabilité, en 2021. Une solution a un temps été à l'étude pour le remettre aux normes au moyen d'une échancrure, avec une



Le comité "Pour que vive le Lizon" s'est réuni ce mardi 28 juillet sur le site du barrage de Ravilloles, pour s'opposer à la destruction de l'ouvrage. Photo Coralie Diallo

vente à l'euro symbolique.

Mais désormais, c'est donc bien sa destruction qui est envisagée. « Mis devant le fait accompli, nous disons fermement que nous n'acceptons pas cet accord et nous demandons un moratoire pour tout remettre à plat », a lancé Jean Écuyer, sous des applaudissements.

« Nous ne comprenons pas les arguments avancés »

« Combatif », le jeune collectif soutenu par la municipalité de Coteaux-du-Lizon, redoute les conséquences d'une telle destruction sur « la survie » du cours d'eau, et un éventuel impact sur la biodiversité, notamment au barrage de Cutturra. L'ouvrage est situé à une poi-

gnée de kilomètres en contrebas, dans cette proche commune de Coteaux-du-Lizon.

« Beaucoup de nos enfants ont appris à nager ici ! »

Sans nier les enjeux relatifs à la sécurité de l'ouvrage, « nous ne comprenons pas les arguments avancés et cette fameuse continuité piscicole » évoquée par le PNR, a souligné Fabienne Berrez, première adjointe au maire de Coteaux-du-Lizon (lire par ailleurs). Dans un contexte de sécheresse et d'incendies dévastateurs, « la destruction d'une retenue d'eau, notre richesse locale la plus précieuse », a également animé les débats. Tout comme le montant

estimé à 6 millions d'euros.

Le collectif dit également « non, par respect pour notre histoire et notre patrimoine », a ajouté Jean Écuyer. « Beaucoup de nos enfants ont appris à nager ici ! », a clamé un autre réfractaire au projet. C'est dire l'attachement de la population à ce site champêtre, où se tiennent régulièrement des événements festifs.

« Entre le marteau et l'enclume » selon ses dires, Bruno Dutel, maire de Ravilloles depuis son élection en mars, a lui aussi pris la parole. « L'ancien conseil a pris la décision, tout le monde était d'accord », a-t-il indiqué. « La nouvelle municipalité pourrait prendre position contre ! », a rétorqué un membre du collectif.

Contacté, EDF n'a pas donné

► Réaction

« La solution la plus viable pour mettre en sécurité cet ouvrage, c'est de l'effacer »

Julien Moronval, responsable Grand cycle de l'eau au Parc naturel du haut Jura

« Pour l'instant, nous ne sommes à l'initiative de rien. Nous le serons peut-être à l'avenir, si l'on intervient dans le cadre de notre compétence Gemapi. [...] C'est en discussion. Le principe, c'est qu'EDF nous céderait le barrage avec l'enveloppe qu'ils auraient dû mettre pour le mettre en sécurité. [...] Il y a eu des simulations de rupture du barrage, qui pourraient mettre en péril des habitations. Le risque n'est pas neutre. [...] Économiquement et techniquement, la solution la plus viable pour mettre en sécurité cet ouvrage, c'est de l'effacer. La restauration de la continuité écologique permettra une meilleure circulation des espèces piscicoles et des sédiments. On va connecter un linéaire de cours d'eau jusqu'à la retenue de Cutturra, ce qui doit permettre à des espèces de se déplacer vers des zones plus fraîches. [...] Derrière, il y aurait une enveloppe dédiée à la revalorisation du site. »

suite à nos sollicitations dans le temps imparti à la parution de cet article. Mais a toutefois indiqué qu'une réunion publique se tiendrait en date du 30 septembre.

● Coralie Diallo